

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DES ARTS



REPERTOIRE

DES

COURS D'EXTENSION

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

FACULTÉ DES ARTS



RÉPERTOIRE

DES

COURS D'EXTENSION

LES COURS D'EXTENSION DE LA FACULTÉ DES ARTS

Outre les cours réguliers qu'elle dispense aux étudiants qui consacrent tout leur temps au travail scolaire, la Faculté des Arts se doit d'offrir ses services à un nombre sans cesse grandissant de personnes qui, déjà occupées à d'autres emplois que les études, veulent cependant consacrer une partie de leurs loisirs à parfaire leur culture. De là vient l'institution de plusieurs cours destinés aux étudiants à temps partiel et groupés sous le titre général de "cours d'extension".

L'expérience des dernières années a révélé qu'il importe de distinguer nettement, parmi la clientèle des cours d'extension, deux groupes d'étudiants. Les uns, en effet, recherchent les avantages de ces cours et du baccalauréat qui les couronne, pour des fins étrangères à la poursuite d'une carrière académique. Mais il en est d'autres, de plus en plus nombreux, spécialement parmi le personnel enseignant, qui aspirent au baccalauréat dans le dessein de poursuivre par après des études supérieures. Il est évident qu'un programme unique ne saurait convenablement conduire à des buts si divers.

Il semble, jusqu'ici du moins, que les adultes simplement désireux d'élargir leurs horizons intellectuels et qui ne s'orientent vers aucune spécialisation académique, ont besoin d'un programme assez diversifié. Ce qu'ils recherchent, avec raison d'ailleurs, c'est de pouvoir mieux exploiter le trésor très divers de ces "notions communes" qui sont en quelque sorte naturelles à tout être humain et constituent ce qu'on nomme "le bon sens". Aussi bien, tant qu'il s'agit d'éducation des adultes, nous sommes d'avis que le programme de notre baccalauréat "D", qui embrasse un grand nombre de disciplines, demeure parfaitement valable.

Mais, dès qu'il s'agit d'un *baccalauréat qui ouvre l'accès aux études de la maîtrise*, le programme du baccalauréat "D" est certainement inadéquat. Nous sommes d'avis que le baccalauréat ès arts qui prépare l'inscription aux études supérieures doit être "général" (par opposition au baccalauréat "avec honneurs"), mais sans exclure une certaine concentration dans un petit nombre de sujets. C'est là, d'ailleurs,

le sens dans lequel notre B.A. traditionnel évolue depuis fort longtemps. La distinction entre le B.A. et le B.Sc. marqua une première étape de cette évolution; puis on eut le B.A. des sections "A" (philosophie-sciences), "B" (chimie-biologie) et "C" (mathématiques-physique). Il semble maintenant que les "sections" elles-mêmes représentent une conception encore trop rigide, parce qu'elle limite indûment le jeu des options légitimes. Le baccalauréat de demain (et déjà même d'aujourd'hui) veut permettre au candidat d'approfondir ses connaissances en un petit nombre de sujets, dont un ou deux, parmi ceux d'une liste donnée, sont laissés à son choix.

Telles sont les principales considérations qui ont amené la Faculté des Arts de Sherbrooke à modifier les programmes de ses cours d'extension, de la façon indiquée dans le présent répertoire.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Procédure de l'inscription

1. Pré-inscription. – Toute personne qui veut suivre un cours d'extension de la Faculté des Arts doit remplir une formule de pré-inscription et la remettre au secrétariat de la Faculté. On obtient cette formule au

Secrétariat de la Faculté des Arts,
Cité universitaire,
Chemin Sainte-Catherine,
Sherbrooke, Québec.

Téléphone : LOrraine 9-7431, poste 312 ou 266.

2. Inscription. – Conformément aux instructions qu'il aura reçues en réponse à la pré-inscription, le candidat qui persévère dans son désir de suivre un cours d'extension doit ensuite faire son inscription à l'Université. Cette inscription consiste à déterminer exactement le ou les cours que l'on s'engage à suivre, et à verser au Trésor de l'Université la taxe d'inscription de \$5.00, et les frais de scolarité d'un semestre ou d'une session d'été.

3. Il est à remarquer que l'inscription doit se faire à chaque session de cours: 1er semestre, 2e semestre, session d'été. Mais la taxe d'inscription (\$5.00) n'est payable, pour un programme donné, que lors de la première inscription.

Règlements généraux

1. Pour obtenir un crédit, il faut a) avoir été présent à un minimum de 12 des 15 heures de cours; b) avoir remis à la date indiquée tous les travaux requis par le professeur; c) avoir subi l'examen final et conservé la note d'au moins 50 sur 100; d) n'avoir aucune redevance envers l'Université.

2. Les devoirs, travaux et lectures sont obligatoires au même titre que la présence aux cours.

3. Le plagiat entraîne automatiquement l'annulation d'un crédit.

Frais de scolarité

Inscription _____	\$ 5.00
Chaque crédit _____	\$ 15.00
Attestation d'études _____	\$ 2.00
Certificat ou diplôme _____	\$ 5.00
Parchemin du baccalauréat _____	\$ 10.00

Pour les certificats ou les diplômes, si on veut les obtenir dans la chemise aux armes de l'Université, il faut ajouter \$3.00 — Les frais de scolarité doivent être payés un semestre à l'avance.

— Les manuels sont à la charge de l'étudiant. — Si l'on abandonne un cours avant la fin des 15 leçons, on doit en avertir immédiatement la Faculté; il ne sera fait de remboursement qu'à compter de la date à laquelle la Faculté aura reçu de l'étudiant cet avis de départ.

Remarque au sujet des équivalences

Le calcul des équivalences se fait d'après la règle générale suivante: 25 crédits par année d'études culturelles (et non techniques ou professionnelles) au-delà de la XI^e année. Une année scolaire n'est comptée que si elle a été réussie.

I - BACCALAURÉAT ÈS ARTS DES ADULTES

(B.A. "D")

Ce programme ne prépare pas aux études universitaires du niveau supérieur (maîtrise, licence, doctorat). Il est destiné à des personnes déjà établies dans une carrière non académique et qui cherchent tout simplement à parfaire leur culture. On peut avoir bien des motifs de vouloir parfaire sa culture: curiosité intellectuelle, goût de la réflexion et de l'étude, ambition d'améliorer son rendement au travail ou dans le domaine du civisme ou de l'action sociale, souci de suivre avec plus de compétence le progrès scolaire de ses enfants, volonté de faire une place à l'esprit dans l'emploi de ses loisirs, etc., etc., sans oublier que, pour plusieurs, le baccalauréat peut être la condition d'un changement d'emploi, d'une promotion, d'une augmentation de salaire.

Conditions d'admission

1. On n'admet à suivre le programme du B.A. "D" que les personnes âgées d'au moins vingt ans et qui ne sont pas occupées à plein temps à des études universitaires.

2. Il faut de plus avoir fait un cours secondaire complet, c'est-à-dire avoir fréquenté l'école jusqu'à la fin de la XI^e année. — Une personne qui ne remplit pas cette condition peut quand même être admise à suivre les cours, si son emploi, ses lectures, ses études personnelles la qualifient à la satisfaction de la Faculté des Arts.

Exigences du grade

1. Le cours complet du baccalauréat "D" est de 100 crédits. Un crédit consiste en 15 heures de cours ou 30 heures de laboratoire, de "séminaire" ou d'"atelier". Au rythme d'une vingtaine de crédits par année, on peut donc obtenir le grade en 5 ans.

2. Les personnes qui ont fait des études culturelles (et non professionnelles) au-delà de la XI^e année peuvent les faire reconnaître en présentant les documents requis, et obtenir l'exemption d'un certain nombre de crédits. Toute-

fois, en aucun cas ces exemptions ne peuvent dépasser la valeur de 80 crédits; pour obtenir le grade, il faudra donc toujours suivre à la Faculté un minimum de 20 crédits.

3. Les candidats autorisés à obtenir le baccalauréat "D" moyennant le minimum de 20 crédits, doivent remplir l'un des programmes suivants:

a) s'ils ont fait la rhétorique latin-grec ou latin-sciences:

Histoire et philosophie des sciences 40,

Economie politique 40,

Biologie 60,

et 6 crédits dans les cours à option.

b) dans les autres cas:

Histoire et philosophie des sciences 40,

Civilisation gréco-latine 40,

Economie politique 40,

Biologie 60,

et 2 crédits dans les cours à option.

Programme du baccalauréat "D"

Le programme est de 100 crédits, dont 82 portent sur des matières obligatoires et 18 sur des matières laissées au choix du candidat.

Chaque cours est désigné d'une abréviation suivie de deux chiffres. Le premier chiffre indique le nombre total de crédits affectés à ce cours; le deuxième chiffre marque l'ordre de la succession normale des cours dans la matière désignée par l'abréviation. – Pour la commodité des références, les matières elles-mêmes sont accompagnées d'un sigle numérique, qui se lit comme suit: le dernier chiffre sert à distinguer différentes séries de cours dans une même matière; le ou les chiffres qui précèdent le dernier disent le total de crédits consacrés à l'enseignement de telle matière .

a) Cours obligatoires (82 crédits)

1. Religion 60 (6 crédits)

REL 21 – Introduction au Nouveau Testament. – Apologétique (l'acte de foi, les preuves de la crédibilité).

REL 22 – Le dogme catholique. – La vie liturgique.

REL 23 – La morale chrétienne.

2. *Philosophie 140 (14 crédits)*

PH 21 – Logique.

PH 22 – Philosophie de la nature.

PH 43 – Psychologie rationnelle.

PH 24 – Métaphysique.

PH 25 – Ethique.

PH 26 – Politique.

3. *Histoire et philosophie des sciences 40 (4 crédits)*

HPS 21 – Histoire des sciences.

HPS 22 – Philosophie des sciences.

4. *Français 160 (16 crédits)*

FR 41 – Grammaire et stylistique (2 crédits). – Poétique et analyse littéraire. – Rhétorique et dissertation.

FR 22 – Littérature du moyen âge et du XVI^e siècle.

FR 33 – Littérature du XVII^e siècle.

FR 14 – Littérature du XVIII^e siècle.

FR 25 – Littérature du XIX^e siècle.

FR 26 – Littérature du XX^e siècle.

FR 27 – Littérature canadienne-française.

5. *Anglais 80 (8 crédits)*

ENG 41 – General polishing-up of spoken and written English.

⊕ ENG 22 – Survey of English prose.

⊕ ENG 23 – Survey of English poetry and drama.

6. *Civilisation gréco-latine 40 (4 crédits)*

⊕ LG 21 – Littérature grecque classique.

⊕ LL 22 – Littérature latine.

7. *Histoire universelle 60 (6 crédits)*

⊕ HU 21 – L'antiquité (Orient, Grèce, Rome).

HU 22 – Le moyen âge et les temps modernes.

HU 23 – L'époque contemporaine.

8. Histoire du Canada 40 (4 crédits)

HC 21 – La Nouvelle-France.

HC 22 – Le Canada.

9. Géographie 40 (4 crédits)

GE 21 – Géographie physique; les ressources naturelles.

GE 22 – Géographie humaine; les structures sociales.

10. Economie politique 40 (4 crédits)

EC 40 – Principes d'économie politique.

11. Mathématiques 60 (6 crédits)

MA 21 – Systèmes de nombres.

MA 22 – Introduction à la théorie des ensembles.

MA 23 – Fonctions.

12. Biologie 60 (6 crédits)

BI 11 – Notions de biologie végétale et animale.

BI 22 – Anatomie et physiologie humaines (moins le système nerveux).

BI 13 – Anatomie et physiologie du système nerveux.

BI 14 – Endocrinologie.

BI 15 – Génétique.

b) Cours à option (18 crédits)

Le candidat doit se constituer un total de 18 crédits en choisissant parmi les cours suivants ou d'autres cours que la Faculté des Arts pourra offrir.

Histoire des beaux-arts 90 (9 crédits)

HA 30 – Histoire de l'architecture.

HM 30 – Histoire de la musique.

HP 30 – Histoire de la peinture et de la sculpture.

Latin 60 et 121 (18 crédits)

–Voir le programme à la page 12.

Anglais 121 (12 crédits)

–Voir le programme à la page 13.

II – COURS SPÉCIAL DE LATIN

En raison de l'exceptionnelle importance des études latines, – importance que S.S. Jean XXIII a solennellement rappelée dans sa Constitution "Veterum Sapientia" du 22 février 1962, – la Faculté des Arts offre aux candidats du baccalauréat "D" un programme complet de latin du niveau sous-gradué.

Le candidat peut choisir ces cours, en tout ou en partie, pour remplir son programme de "cours à option". Il peut aussi les faire entrer dans son programme de "cours obligatoires"; dans ce cas, il est exempté, jusqu'à concurrence de 10 crédits, des cours marqués d'un astérisque (*) à la page 9.

Programme

Latin 60 La langue latine (6 crédits)

LAT 41 – Morphologie.

LAT 22 – Syntaxe.

Latin 121: Les lettres latines (12 crédits)

Pré-requis: Latin 60.

LAT 43, 44, 45 – Explication d'auteurs latins.

N.B. Il n'est pas accordé d'équivalences aux candidats qui auraient fait du latin pendant leurs études secondaires; mais ils peuvent être exemptés du Latin 60.

III – COURS SPÉCIAL D'ANGLAIS.

PROGRAMME "A" – (sans crédits)

Practical English – Introduction to English conversation :
and usage.

Ce programme est destiné aux personnes qui, n'ayant qu'une faible connaissance de l'anglais, désirent apprendre à parler et à écrire cette langue.

PROGRAMME "B" – Anglais 80 (8 crédits)

ENG 41 – General polishing-up of spoken and written English.

ENG 22 – Survey of English prose.

ENG 23 – Survey of English poetry and drama.

Ce programme est celui du baccalauréat "D" (voir page 9); il présuppose une bonne connaissance de tous les éléments de la langue anglaise. – Les personnes qui suivent ces cours sans être candidates au baccalauréat "D" peuvent obtenir, à la fin des 8 crédits, le "Certificate in English" qui atteste une connaissance de l'anglais au niveau de la 2^e année de collège ou "rhétorique".

PROGRAMME "C" – Anglais 121 (12 crédits)

ENG 44 – Social History of England as a background to English literature.

ENG 45 – The history of the English language.

ENG 46 – Shakespeare.

ENG 47 – Modern fiction.

ENG 48 – Canadian literature.

Pour s'inscrire à ce programme, il faut posséder le "Certificate in English" ou l'équivalent. Quand il a suivi trois de ces cours – et complété ainsi un total de 12 crédits, le candidat obtient "l'Academic Diploma in English" qui atteste une connaissance de l'anglais au niveau du B.A. avec mention en anglais.

Les candidats au baccalauréat "D" peuvent suivre ces cours au titre de "cours à option", pourvu qu'ils aient les connaissances pré-requises du "Certificate in English".

IV – COURS DE CULTURE POUR LE PASSAGE DU BREVET "B" AU BREVET "A".

Pour être admise à suivre les cours qui lui vaudront le brevet d'enseignement, classe A, toute personne qui détient un brevet B doit suivre au préalable 50 crédits de culture générale. Le Service des Ecoles normales ne donne l'enseignement correspondant à ces 50 crédits qu'à plein temps dans ses établissements réguliers; si l'on veut suivre ces cours à temps partiel, on doit s'inscrire à l'une des universités françaises du Québec. En conséquence, l'Université de Sherbrooke met à la disposition de ces candidats le programme suivant :

	<i>Nombre de crédits obligatoires</i>	<i>optionnels</i>	<i>Total</i>
<i>Exigence maxima</i>	40	10	50
Religion _____	2	2	4
Français _____	12	4	16
Anglais _____	8	2	10
Histoire universelle _____	4	2	6
Histoire du Canada _____	0	2	2
Géographie _____	2	2	4
Mathématiques _____	6	4	10
Sciences (chimie, physique, biologie) (1) _____	6	4	10
Latin (2) _____	0	10	10
Civilisation gréco-latine _____	0	4	4
Histoire des beaux-arts _____	0	4	4

(1) Seule la biologie fait partie du programme régulier du baccalauréat "D"; la chimie et la physique, le cas échéant, feraient partie des cours à option.

(2) On ne peut pas prendre moins de 10 crédits en cette matière.

Les personnes qui s'inscrivent à ce programme n'ont qu'à suivre les cours correspondants du baccalauréat "D" de l'université de Sherbrooke. — Si, après avoir complété ces 50 crédits, on veut obtenir le baccalauréat "D" sans passer par le brevet A, on doit faire 50 autres crédits selon le programme suivant: Philosophie, Histoire et philosophie des sciences, Economie politique, 4 crédits de français, 2 crédits d'histoire universelle, 2 crédits d'histoire du Canada, et 20 crédits de cours à option.

V – COURS DU BACCALAURÉAT ÈS ARTS PRÉPARATOIRE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES.

Constatant qu'un groupe toujours plus nombreux de candidats entendent se servir du baccalauréat ès arts obtenu par cours post-scolaires comme d'un titre à s'inscrire aux études supérieures, – certaine, d'autre part, que le baccalauréat "D" tel que conçu pour l'éducation des adultes, ne peut pas être une préparation suffisante à de telles études, – la Faculté des Arts s'est vue dans l'obligation d'instituer un nouveau programme de cours à temps partiel conduisant à un baccalauréat ès arts préparatoire aux études de la maîtrise (et de la licence).

La préparation normale aux études supérieures demeure évidemment le cours régulier, à plein temps. Mais c'est un fait auquel personne actuellement ne peut rien, qu'un grand nombre de candidats bien doués, surtout parmi le personnel enseignant, se trouvent absolument empêchés d'employer tout leur temps aux études. La Faculté des Arts considère qu'il est de son devoir d'aider le mieux possible ces personnes à parvenir, au moyen d'un baccalauréat approprié, jusqu'au seuil des études supérieures auxquelles elles aspirent.

L'ambition particulière de ce nouveau programme est d'obtenir que, sans renoncer à l'objectif d'une culture générale, le candidat puisse vraiment approfondir la matière dans laquelle il désire se spécialiser, plus tard, au niveau des études supérieures. A cette fin, on a limité le nombre des matières au programme de chaque étudiant; on a également limité à un maximum de 14 par année le nombre des crédits auxquels le candidat peut s'inscrire: 4 au premier semestre, 4 au second semestre et 6 pendant la session d'été.

Conditions d'admission.

1. Pour être admis à suivre ce cours, il faut détenir le baccalauréat en pédagogie. La Faculté autorise les normaux qui ont terminé avec succès la III^e année du brevet "A" à prendre 6 crédits du présent programme pendant l'été.

2. L'inscription est rigoureusement interdite à toute personne déjà inscrite à un programme d'études universitaires

Université de Sherbrooke
Faculté des Arts
COURS DU SOIR - Année 1963-1964

HORAIRE		CREDITS
Lundi:	<u>2 semestres</u> (7h.30 - 9h.30)	
	MATHEMATIQUES (MA 21; 22) (Systèmes d. nombres; Théories d. ensembles) Prof.-Jean-Pierre Samson, B.A.,L.Sc.(Math.)	4
	GEOGRAPHIE (GE 21; 22) (G. physique et humaine) Prof.-Richard Lapierre, B.A., M.A.(Géog.),(ét. doct. Montréal)	4
	ANGLAIS, programme C, première partie (ENG 401; 403; 405; 406)	4
Mardi:	<u>2 semestres</u> (7h.30 - 9h.30)	
	HISTOIRE DES BEAUX-ARTS (HP 40) (H. d. peinture et sculpture) Prof.-Claude Lafleur, diplômé de l'école des Beaux-Arts(Montréal)	4
	HISTOIRE UNIVERSELLE (HU 21; 22)(Antiquité, M.Age, Temps modernes) Prof.-Claude Thibault, B.A., M.A.(Lit. Ang.), M.A.(Hist.)	4
	ANGLAIS, programme B (ENG 41; 42)(Conversation; Survey of Eng.Lit.)	4
Merc.:	<u>2 semestres</u> (7h.30 - 9h.30)	
	HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES (HPS 21; 22) Prof.- Léon Charette, B.A., L.Ph.	4
	RELIGION <u>1er semestre</u> : (REL 21)(Intro. au Nouveau Test.; Apologét.) Prof. - M.l'abbé Gérard Blais, L.Th.	2
	<u>2me semestre</u> : (REL 22)(Dogme cath. et vie liturgique) Prof.-M. l'abbé André Bergeron, B.A.,L.Ph.,L.Th.	2
	ANGLAIS, programme A	(aucun)
Jeudi:	<u>2 semestres</u> (7h.30 - 9h.30)	
	PHILOSOPHIE (PH 24; 25) (Métaphysique; Ethique) Prof.-Roger Bernier, B.A., B.Sc.Soc.,L.Ph.,D.Ph.	4
	FRANCAIS (FR 33; 14)(XVIIe et XVIIIe s.) Prof.-Léo A. Brodeur, B.A.,Dip.Péd.,M.A.(Lettres),(ét.doct.Laval)	4
	ANGLAIS, programme C, deuxième partie (ENG 402;404;407)	4
Vend.:	<u>2 semestres</u> (7h.30 - 9h.30)	
	BIOLOGIE <u>1er semestre</u> (BI 22)(Anatomie et Physiologie) Prof.-M.l'abbé Gilles Véronneau, B.A.,L.Sc.nat. -Dr.Robert Saucier, B.Sc.,M.Sc,Ph.D.	2
	<u>2me semestre</u> (BI 11)(Biologie végétale et animale) Prof.-Dr Louis O'Neil, B.A.,B.Sc.A.,M.Sc.,Ph.D.	1
	(BI 14)(Endocrinologie) Prof.-Dr Raymond Desrochers, B.Sc.,M.Sc., Ph.D.	1
Sam.:	<u>2 semestres</u> (9h. - 11h.)	
	CIVILISATION GRECQUE ET LATINE (LG 21; LL 22) Prof.-M. l'abbé G briel Morin, B.A.	4
	LATIN (LAT 43) (Syntaxe et auteurs) (Ce cours pourrait être donné Prof.-Guy Brosseau, B.A.,B.Ph. de préférence vendredi soir, (Prérequis: Latin 41; 42) au gré des étudiants inscrits)	4

La Faculté se réserve le droit de supprimer les cours qui ne réunissent pas un nombre suffisant d'étudiants.

CALENDRIER POUR L'ANNEE 1963-1964

	L	M	Me	J	V	S	
1963	SEPT.	23	24	25	26	27	28
		30					
	OCT.		1	2	3	4	5
		7	8	9	10	11	12
		(14)	15	16	17	18	19
		21	22	23	24	25	26
		28	29	30	31		
	NOV.				(1)	2	
		4	5	6	7	8	9
		11	12	13	14	15	16
		18	19	20	21	22	23
		25	26	27	28	29	30
	DEC.	2	3	4	5	6	7
		9	10	11	12	13	14
		16	17	18	////	////	////
1964	JAN.	////	////	////	9	10	11
		13	14	15	16	17	18
		20	21	22	23	24	25
		27	28	29	30	31	
	FEV.						1
		3	4	5	6	7	8

INSCRIPTION

OUVERTURE DES COURS

(14) Action de Grâces: congé

(1) Toussaint: congé

Du 19 déc. au 8 janv. inclusivement:
vacances de Noël.

EXAMENS DU
PREMIER
SEMESTRE

ET

INSCRIPTION
AUX COURS
DU SECOND
SEMESTRE

On ne se présente pas aux cours
sans être inscrit et autorisé.

DEBUT DES COURS: IIe semestre

FEV.	10	11	12	13	14	15
	17	18	19	20	21	22
	24	25	26	27	28	29

MARS	2	3	4	5	6	7
	9	10	11	12	13	14
	16	17	18	19	20	21
	23	24	////	////	////	////

Du 25 au 31 mars inclusivement:
vacances de Pâques.

AVRIL	////	1	2	3	4
	6	7	8	9	10
	13	14	15	16	17
	20	21	22	23	24
	27	28	29	30	

MAI				1	2
	4	5	6	(7)	8
	11	12	13	14	15
	18	19	20	21	22
	25	26	27	28	29
	30				

(7) Ascension: congé

JUIN	1	2	3	4	5	6
------	---	---	---	---	---	---

EXAMENS DU
SECOND
SEMESTRE

INSCRIPTION

L'inscription doit se faire dès maintenant et avant le 28 septembre, à midi, au secrétariat de la Faculté des Arts. Les bureaux sont ouverts de 9h. à 5h.; le soir, ils seront ouverts de 7h.30 à 9h., du 23 au 27 septembre.

Chacun des cours a une valeur de 2 crédits par semestre; les frais du semestre, soit \$30.00 par cours, sont payables d'avance, au moment de l'inscription.

Aucune inscription ne sera reçue après le 28 septembre, à midi.

Renseignements utiles:

NUMERO DE TELEPHONE: LO-9-7431, extension 312 et 286.

HEURE DE BUREAU: Après la date d'inscription, les bureaux seront ouverts tous les jours jusqu'au vendredi inclusivement de 9h. à 12h. a.m. et de 2h. à 5h. p.m.; le samedi de 9h. à 12h. a.m.; et le lundi soir de 7h. à 9h.

ADRESSE POSTALE: Département de l'extension, Faculté des Arts, Cité universitaire, Chemin Ste-Catherine, Sherbrooke, P.Q.

NOTES SUR LE BACCALAUREAT ES ARTS DES ADULTES (B.A. "D")

Ce programme ne prépare pas aux études universitaires du niveau supérieur (maîtrise, licence, doctorat). Il est destiné à des personnes déjà établies dans une carrière non académique et qui cherchent tout simplement à parfaire leur culture. On peut avoir bien des motifs de vouloir parfaire sa culture: curiosité intellectuelle, goût de la réflexion et de l'étude, ambition d'améliorer son rendement au travail ou dans le domaine du civisme ou de l'action sociale, souci de suivre avec plus de compétence le progrès scolaire de ses enfants, volonté de faire une place à l'esprit dans l'emploi de ses loisirs, etc., etc., sans oublier que, pour plusieurs, le baccalauréat peut être la condition d'un changement d'emploi, d'une promotion, d'une augmentation de salaire.

Conditions d'admission.

1. On n'admet à suivre le programme du B.A. "D" que les personnes âgées d'au moins vingt ans et qui ne sont pas occupées à plein temps à des études universitaires.
2. Il faut de plus avoir fait un cours secondaire complet, c'est-à-dire avoir fréquenté l'école jusqu'à la fin de la XIe année. -- Une personne qui ne remplit pas cette condition peut quand même être admise à suivre les cours, si son emploi, ses lectures, ses études personnelles la qualifient à la satisfaction de la Faculté des Arts.

COURS D'ANGLAIS 1963-64

Trois programmes sont offerts selon les besoins des diverses catégories d'étudiants.

PROGRAMME A MERCREDI SOIR: 7h.30 - 9h.30 -- \$60.00 CREDITS

Il est destiné aux personnes qui, n'ayant qu'une faible connaissance de l'anglais, désirent apprendre à parler et à écrire cette langue.

Practical English (Introduction to English conversation and usage. Emphasis on written work in second semester.) (aucun)

PROGRAMME B MARDI SOIR: 7h.30 - 9h.30

Il conduit à l'obtention du "Certificate in English" qui atteste une connaissance de l'anglais au niveau de la 2e année de collège ou rhétorique.

English 41 (General polishing up of spoken and written English. Emphasis on pronunciation and conversation.) 4
English 42 (Introduction to English Literature. Survey of the History of English Literature. Selected Works.) 4

PROGRAMME C LUNDI & JEUDI SOIRS: 7h.30 -- 9h.30

Pour s'inscrire à ce programme, il faut posséder le "Certificate in English" ou l'équivalent. Ayant complété un total de 12 crédits, l'étudiant obtient le "Academic Diploma in English", qui atteste une connaissance de l'anglais au niveau du B.A. avec mention en anglais.

LUNDI SOIR

English 401 (Modern Fiction - Study of short-story and novel writing in the late 19th and 20th centuries.) 4
English 403 (Canadian Literature - Prose and poetry of English speaking Canada from Colonial Period to the Present.) 4
English 405 (History of the English language - The development of English from the earliest records to the Present.) 4
English 406 (The Novel - Study of the evolution of the novel in English. Selected works.) 4

JEUDI SOIR

English 402 (Modern Poetry - Selections from major British, American and Canadian poets of the 20th century.) 4
English 404 (Creative Writing - Workshop for creative writers in prose and poetry.) 4
English 407 (Shakespeare - Selected plays and sonnets.) 4

Professeurs: Mme D.G. Jones, B.A., M.A. Jean Vigneault, B.A. M.A.
Mme R. Grandpré, B.S. Agop Hacikyan, B.A., M.A.
Neil Tracy, B.A., M.A. C.G. Cappon, B.A., M.A., Ph.D.
Douglas Jones, B.A., M.A. Ronald Sutherland, B.A., M.A., Ph.D.

MM. Sutherland et Cappon seront à la disposition des candidats de 9h. à 5h. le jour, d'ici le début des cours, et du 23 au 27 septembre, le soir de 7h.30 à 9h.30.

Aucune inscription ne sera reçue après le 28 septembre, à midi.

La Faculté se réserve le droit de supprimer les cours qui ne réunissent pas un nombre suffisant d'étudiants.

sous-graduées ou graduées.

Exigences du grade

1. Les bacheliers en pédagogie qui, après un cours secondaire classique, ont fait la rhétorique latin-grec ou latin-sciences, obtiennent le B.A. moyennant 30 crédits, selon le programme suivant:

Philosophie 81 (8 crédits),
Mathématiques 101 ou 102 (10 crédits),
et un sujet de concentration (12 crédits).

2. Les bacheliers en pédagogie qui n'ont pas fait la rhétorique latin-grec ou latin-sciences, obtiennent le B.A. moyennant 50 crédits, selon le programme suivant:

Français 81 (8 crédits),
Latin 121 (12 crédits),
Philosophie 81 (8 crédits),
Mathématiques 101 ou 102 (10 crédits),
et un sujet de concentration (12 crédits).

3. Le candidat obligé au Latin 121 doit fournir la preuve, soit par son dossier scolaire, soit en subissant un examen proposé par la Faculté, qu'il possède la connaissance du latin élémentaire; autrement, il doit faire au préalable le Latin 60 (voir la page 12).

Programme

a) Cours obligatoires.

Français 81 (8 crédits).

FR 42, 43 – L'art de l'analyse et de la dissertation littéraires.

Latin 121 (12 crédits).

Pré-requis: Latin 60 ou l'équivalent.

LAT 43, 44, 45 – Explication d'auteurs latins.

Philosophie 81 (8 crédits)

Pré-requis: Philosophie 140 ou l'équivalent.

PH 47, 48 – Etude de textes philosophiques et dissertation.

Mathématiques 101 (10 crédits)

MA 21 – Système de nombres.

MA 44 – Théorie des ensembles.

MA 45 – Fonctions mathématiques.

Mathématiques 102 (10 crédits)

MA 36 – Algèbre.

MA 27 – Géométrie analytique.

MA 28 – Trigonométrie.

MA 39 – Eléments de calcul différentiel et intégral.

b) Sujets de concentration.

Français 122 (12 crédits)

Pré-requis : Français 81 ou l'équivalent.

FR 44, 45, 46 – Etude des genres littéraires.

Latin 122 (12 crédits)

Pré-requis: Latin 121 ou l'équivalent.

LAT 46, 47, 48 – Institutions, langue et littérature latines.

Anglais 121 (12 crédits)

Pré-requis: Anglais 80 ou l'équivalent.

Le candidat suit un des cours ENG 44, 45, et deux des cours ENG 46, 47, 48, décrits à la page 13

Histoire 121 (12 crédits) ⊕

Géographie 121 (12 crédits) ⊕

Physique 60, 61 (12 crédits) ⊕

Pré-requis : Mathématiques 102.

Chimie 60, 61, (12 crédits) ⊕

Pré-requis: Mathématiques 102.

Biologie 60, 61, (12 crédits) ⊕

Physique 60 et Chimie 60 (12 crédits) ⊕

Pré-requis : Mathématiques 102.

Chimie 60 et Biologie 61 (12 crédits) ⊕
Pré-requis : Biologie 60 et Mathématiques 102



⊕ Programmes à venir.